

La Préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique
dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société Energie du Partage 6
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol
située aux lieux-dits « Le Marteau », « Breux » et « Les Bruyères de Breux »
sur le territoire de la commune de Chevagnes**

Par arrêté préfectoral n° 1155bis/2022 du 3 juin 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite du **lundi 27 juin 2022 au lundi 1^{er} août 2022 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : Chevagnes.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est Mme Nicole ROUSSEAU (écrivain public). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)
- sur support papier, en mairie de Chevagnes (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<https://www.democratie-active.fr/ep6-projet-photovoltaique-de-chevagnes-enquete-publique/>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 27 juin 2022 à 14 h 30 jusqu'au lundi 1^{er} août 2022 à 12 h 30, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Chevagnes, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Chevagnes ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
energiidupartage6@democratie-active.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/ep6-projet-photovoltaique-de-chevagnes-enquete-publique/>

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

* à la mairie de Chevagnes	- Lundi 27 juin 2022	de 14 h 30 à 17 h 30
	- Mercredi 6 juillet 2022	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Mardi 12 juillet 2022	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Jeudi 21 juillet 2022	de 8 h 30 à 11 h 30
	- Lundi 1^{er} août 2022	de 9 h 30 à 12 h 30

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête papier tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Chevagnes.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Chevagnes et sur le site internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Energie du Partage 6
à l'attention de M. Allonayi Ange-José DA GBADJI
8 bis rue Gabriel Voisin
51688 REIMS Cédex 02
Tél. : 06 13 85 32 87
Courriel : selome.agbessi@ge3000.de